

Arrêté du 27 octobre 2016 portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre

NOR : JUSF1631556A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2003 autorisant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant nomination de fonctionnaires auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant le courrier du 31 août 2016 de Mme Sophie MATHIEU présentant sa démission du poste de régisseur d'avances et de recettes de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre ;

Considérant le courrier du 1^{er} septembre 2016 de Mme Isabelle THIBAUT demandant sa nomination en tant que régisseur d'avances et de recettes auprès de ladite direction ;

Considérant le courrier CT/IT/2016/418 du 8 septembre 2016 de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre acceptant la demande de nomination de Mme Isabelle THIBAUT en tant que régisseur d'avances et de recettes ;

Considérant le courrier MS/CHB/7357/2016 du 19 septembre 2016 de la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre, demandant la nomination de Mme Isabelle THIBAUT en tant que régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre, à compter du 1^{er} octobre 2016, en remplacement de Mme Sophie MATHIEU, démissionnaire,

ARRÊTE

Article 1

Mme Isabelle THIBAUT, secrétaire administratif, est nommée, à compter du 1^{er} octobre 2016, régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre, en remplacement de Mme Sophie MATHIEU, démissionnaire.

Article 2

Compte tenu du montant de l'avance fixé à 7 000 euros, le montant du cautionnement imposé à Mme Isabelle THIBAUT est fixé à 760 euros.

Article 3

L'arrêté NOR : JUSF1424220A du 9 octobre 2014 portant nomination d'un fonctionnaire auprès de la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse Yonne-Nièvre en qualité de régisseur d'avances et de recettes est abrogé.

Article 4

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 27 octobre 2016.

Pour le ministre, et par délégation,
Par empêchement de la directrice
de la protection judiciaire de la jeunesse,
Le sous-directeur du pilotage et de
l'optimisation des moyens,

Franck CHAULET